

POLOGNE

Après de fortes performances économiques en 2011, la croissance du PIB devrait ralentir à 3 % environ en 2012 et 2013, sous l'effet de l'essoufflement de la demande extérieure, des incertitudes liées à la crise de la zone euro, de l'assainissement budgétaire en cours, de la forte décélération de l'investissement public à la suite du championnat d'Europe de football 2012 et du plafonnement des fonds de l'UE en 2013.

Le gouvernement est en passe d'atteindre son objectif de déficit budgétaire en 2012. Néanmoins, il lui faudra redoubler d'efforts pour atteindre son objectif d'un déficit de 2.2 % du PIB en 2013.

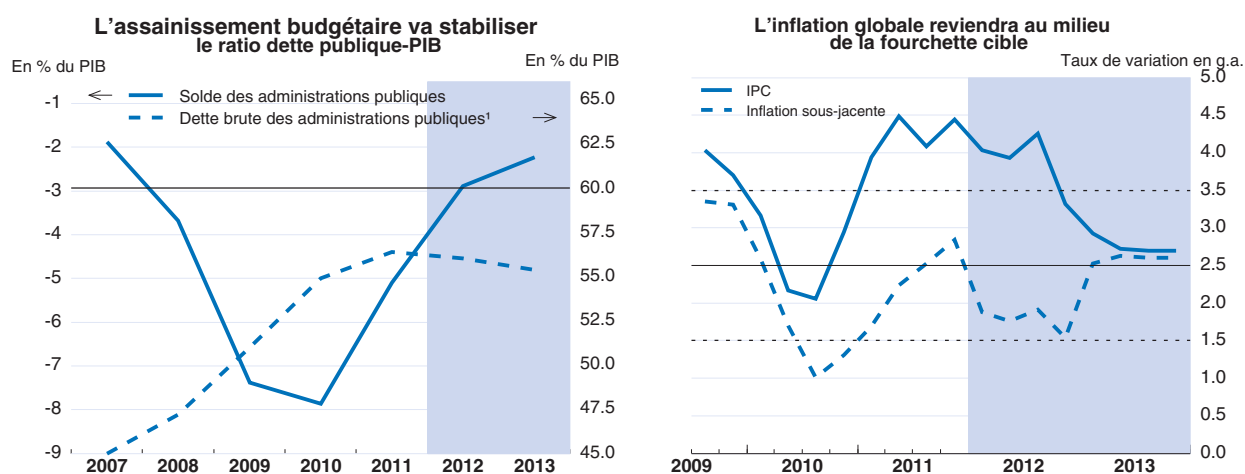
L'économie connaît un léger ralentissement

La croissance du PIB réel devrait ralentir, passant de 4.4 % en 2011 à environ 3 % en 2012 et 2013, sous l'effet de l'austérité budgétaire, de l'affaiblissement de la demande extérieure et de la stabilisation des apports de fonds de l'UE en 2013, qui affaibliront la consommation privée et l'investissement. Les incertitudes induites par la crise de la zone euro et l'atonie du marché du travail pèsent également sur la consommation privée. Le chômage devrait s'établir à 10.7 % à la fin de 2013, ce qui permettra de maintenir les hausses de salaire réel en conformité avec les gains de productivité.

Les efforts d'assainissement des finances publiques sont sur la bonne voie pour 2012...

Les pouvoirs publics sont en mesure d'atteindre leur objectif de déficit des administrations publiques, fixé à 2.9 % du PIB en 2012, grâce à des résultats budgétaires en 2011 meilleurs que prévu et à des mesures de rééquilibrage. Près de la moitié des efforts de consolidation budgétaire concerne les recettes, au premier rang desquels un relèvement des cotisations au régime d'invalidité et l'affaiblissement du deuxième pilier du système de retraite. Côté dépenses, le maintien du gel des salaires et

Pologne



1. Définition de Maastricht.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 91.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932611945>

Pologne : Demande, production et prix

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Prix courants milliards de PLN	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2005)				
PIB aux prix du marché	1 273.7	1.7	3.9	4.4	2.9	2.9
Consommation privée	785.0	2.1	3.1	3.1	1.8	2.9
Consommation publique	235.4	2.4	3.7	-0.6	0.2	0.6
Formation brute de capital fixe	281.4	-1.2	-0.2	8.1	7.1	4.0
Demande intérieure finale	1 301.9	1.5	2.5	3.4	2.6	2.7
Variation des stocks ¹	23.8	-2.1	1.9	0.2	-0.5	0.0
Demande intérieure totale	1 325.6	-0.6	4.4	3.5	2.0	2.7
Exportations de biens et services	507.8	-6.0	12.1	7.7	5.8	6.2
Importations de biens et services	559.7	-11.1	13.8	5.9	4.7	5.7
Exportations nettes ¹	- 52.0	2.5	-0.7	0.7	0.5	0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	3.6	1.5	3.2	2.8	2.5
Indice des prix à la consommation	—	3.8	2.6	4.2	3.9	2.8
Déflateur de la consommation privée	—	2.5	2.7	4.2	3.4	2.5
Taux de chômage	—	8.2	9.6	9.6	10.3	10.6
Solde de l'administration publique ^{2,3}	—	-7.4	-7.9	-5.1	-2.9	-2.2
Dette brute des administrations publiques ²	—	58.4	62.3	63.3	62.9	62.3
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ²	—	51.0	54.9	56.4	56.0	55.4
Balance des opérations courantes ²	—	-3.9	-4.6	-4.3	-4.4	-4.1


Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives économiques de l'OCDE*: Sources et méthodes, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

3. Avec les régimes de pension privés (OFE) classés hors du secteur des administrations publiques.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 91.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932613484>

du plafonnement des dépenses discrétionnaires, allié à un ralentissement de l'investissement public, contribuera à alléger le déficit.

... mais des mesures supplémentaires devront être prises en 2013

De nouvelles mesures s'imposeront pour ramener le déficit à 2.2 % du PIB en 2013. Ces mesures devraient porter sur les aspects suivants : réduction des dépenses fiscales, réforme du régime de sécurité sociale des exploitants agricoles et nouveau durcissement des critères d'accès aux prestations d'invalidité. Le projet des pouvoirs publics de porter l'âge de la retraite à 67 ans pour les hommes et les femmes va dans le bon sens, mais les dispositifs de retraite anticipée devraient être évités. Il conviendrait également de supprimer progressivement les privilèges dont bénéficient certaines professions au titre de la retraite.

La politique monétaire est globalement appropriée

Compte tenu du programme de rééquilibrage budgétaire, la politique monétaire actuellement accommodante convient globalement pour 2012-13. L'inflation globale devrait revenir vers l'objectif de 2.5 % visé par la banque centrale, lorsque les effets temporaires des augmentations des prix de l'énergie et des produits alimentaires s'estomperont. La politique

monétaire est compliquée par l'écart persistant entre l'inflation sous-jacente et l'inflation globale et par le poids considérable des postes hors inflation sous-jacente en Pologne. C'est pourquoi il convient de suivre attentivement les risques à la hausse de l'inflation dus à des effets indirects.

Les risques sont principalement extérieurs et orientés à la baisse

Une résurgence des tensions dans la zone euro pourrait se répercuter sur la Pologne en réduisant les exportations, en pénalisant le secteur bancaire principalement détenu par des groupes étrangers, et en renchérissant les taux d'intérêt sur la dette souveraine, car les non-résidents détiennent 30 % environ des obligations d'État. En cas de ralentissement nettement plus brutal que prévu, la Pologne disposerait d'une certaine marge de manœuvre pour amortir le choc en assouplissant son régime monétaire, encore qu'une dépréciation majeure du zloty pourrait être déstabilisante. Les stabilisateurs budgétaires automatiques devraient pouvoir jouer, mais pas au-delà de la règle d'équilibre budgétaire inscrite dans la constitution.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2012 Issue 1

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2012-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Pologne », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2012 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2012-1-30-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.